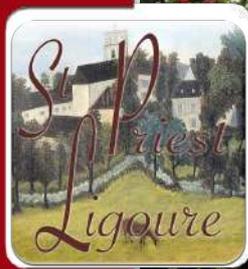


BULLETIN MUNICIPAL



Vue l'arrière de la salle polyvalente



2015

LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

2015 a commencé avec les attentats de Charlie Hebdo et fini avec le drame du 13 novembre. Nous entrons dans un monde moins sûr, où des kamikazes veulent attaquer notre mode de vie, notre vivre ensemble et nos institutions : la république et la laïcité. Nous devons continuer à les faire vivre et à les promouvoir.

Dans le même temps, notre paysage territorial se modifie : nouvelles régions, nouveaux cantons, nouvelles communautés de communes. Les communes ont dû se positionner sur le schéma de coopération intercommunale en ce mois de décembre. Notre communauté de communes était impactée par la réforme. Un rapprochement souhaité avec la communauté de communes des Monts de Châlus a été validé par votre conseil municipal. Quatre autres communes sur les huit du Pays de Nexon ont également approuvé ce choix, ainsi que le conseil communautaire (17 voix sur 25). Sur le territoire des Monts de Châlus, quatre communes sur sept se sont prononcées favorablement.

Le vote au niveau de la communauté de communes des Monts de Châlus a été plus partagé (17 voix pour, 11 contre). Si cet élargissement est confirmé par le préfet, de nouvelles compétences seront affectées à la nouvelle communauté de communes dès 2017, mais la seule identité territoriale qui garde la clause de compétence générale est la commune. St Priest Ligoure interviendra toujours sur la voirie, sur l'école et son développement.

Pour l'année passée, la toiture de la salle des fêtes a été refaite, le mobilier extérieur (jeux et candélabres) de l'espace Kilstett est commandé et doit être mis en place le printemps prochain avec de nouvelles plantations. Cette année encore, nous avons

refait pour plus de 25 000 euros HT de voirie communale sur Violeizeix et au Moulin du Cap.

Le conseil a arrêté de nouveaux noms de rues de la Commune. Les numéros vous seront distribués début 2016 après le recensement qui débutera en janvier et se terminera en février 2016. Je vous demande de faire le meilleur accueil à notre agent recenseur, Michel MALIER, que beaucoup d'entre vous connaissent et de lui remettre les informations nécessaires.

Comme annoncé dans Las Novelas, le conseil municipal a entamé une réflexion globale sur un réaménagement du centre bourg, rue de l'Eglise et rue Cécile Sabourdy, afin de sécuriser les piétons et de délimiter les espaces publics et privés. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau.

2016 verra, si tout se passe bien, l'aménagement extérieur de la salle polyvalente terminé et le début des travaux de centre bourg qui devraient s'étaler sur 2 ou 3 années. Nous allons encore travailler cette année à venir pour obtenir la 1ère fleur régionale, nous n'en étions pas loin en 2015 et les améliorations apportées cet automne devrait nous y aider. Je remercie chacun pour son investissement dans cette opération de fleurissement et plus particulièrement les agents techniques qui ont passé une année difficile due aux conditions climatiques. Comme vous pouvez le constater, vos élus travaillent, ont des projets pour la commune et son cadre de vie.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous invitons le 9 janvier 2016 à 19h00, salle polyvalente Espace Kilstett pour la traditionnelle cérémonie des vœux de vos élus.

ST PRIEST LIGOURE



ACTU. DE LA COMMUNE

Guy COSTA

L'actualité communale est plus intercommunale et régionale que locale en cette fin d'année 2015. En effet, en ce mois de décembre, les élus de la commune ont été questionnés sur la fusion entre les communautés de communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus (voir l'article un paysage intercommunal en pleine mutation). Outre les modifications et les évolutions de nos territoires, la commune a poursuivi son engagement en faveur d'un meilleur respect de l'environnement. En effet, vous avez découvert le choix de la commune en ce qui concerne sa décoration pour les fêtes de fin d'année. Nous avons collectivement opté pour un embellissement sans éclairage avec de nouvelles guirlandes installées dans les rues Cécile Sarbourdy, de l'Eglise et Léon Laspougeas. Ainsi, après l'arrêt des éclairages de certaines rues du bourg aux heures les plus tardives, le remplacement ailleurs des ampoules « énergivores » par des ampoules basses tensions, c'est au tour des décorations festives de prendre le « vert ». Cette année a correspondu, également, à la fin du programme de numérotation et d'identification des noms des rues des lieux dits. Le conseil municipal du 07 décembre a validé, à la majorité, la dénomination des rues qui a été présentée aux habitants de la commune



lors de la réunion publique du 17 octobre dernier. Nous rappelons à cet effet, que la numérotation des maisons et l'identification du nom des rues est à la fois une demande des services de l'Etat et un élément de sécurité pour chacun. Gendarmes, pompiers, médecin etc... se doivent de pouvoir vous joindre le plus rapidement possible et sans aucune ambiguïté sur le lieu. Nous remercions à cette occasion, tous ceux qui ont contribué à l'avancée et l'aboutissement de ce projet au cours des différentes réunions sectorielles et celle terminale de cette fin d'année. Durant l'année 2016, les rues nouvellement nommées seront pourvues de panneaux indicateurs, et chacun d'entre vous recevra pour son logement une plaque avec un numéro qu'il devra poser. Une fois le dispositif installé, les données seront transmises aux services de l'Etat et à l'IGN. Une procédure d'explication vous sera communiquée afin que vous régularisiez vos documents administratifs.

CARTES DE LA COMMUNE

Guy COSTA

Sur cette première carte vous pouvez avoir une vue générale de notre commune. Nous l'avons subdivisé en 4 secteurs distincts :

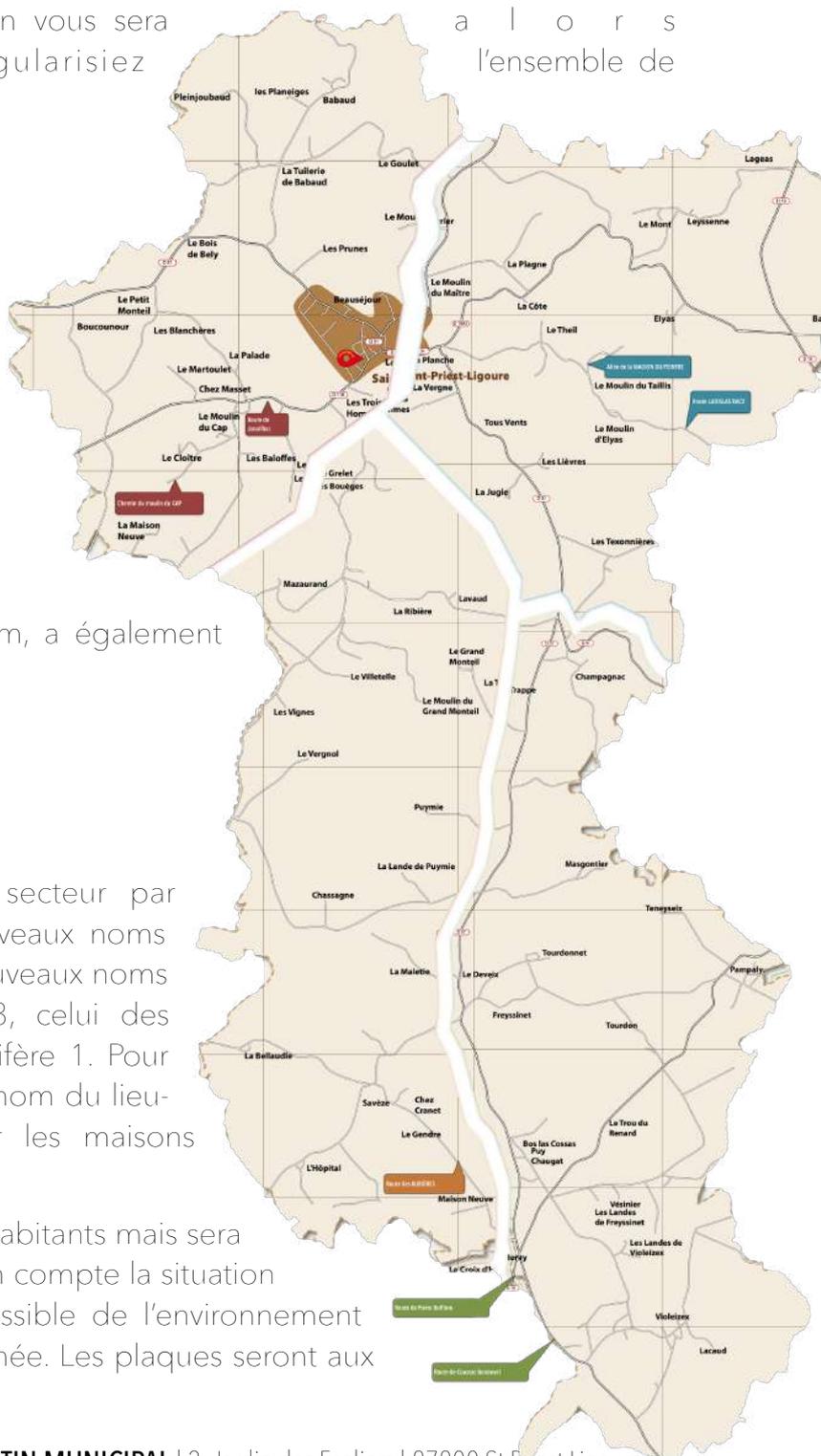
- Nord-Ouest - Les tuiliers
- Nord-Est - Les peintres
- Sud-Ouest - Les aurières
- Sud-Est - Les feuillardiers

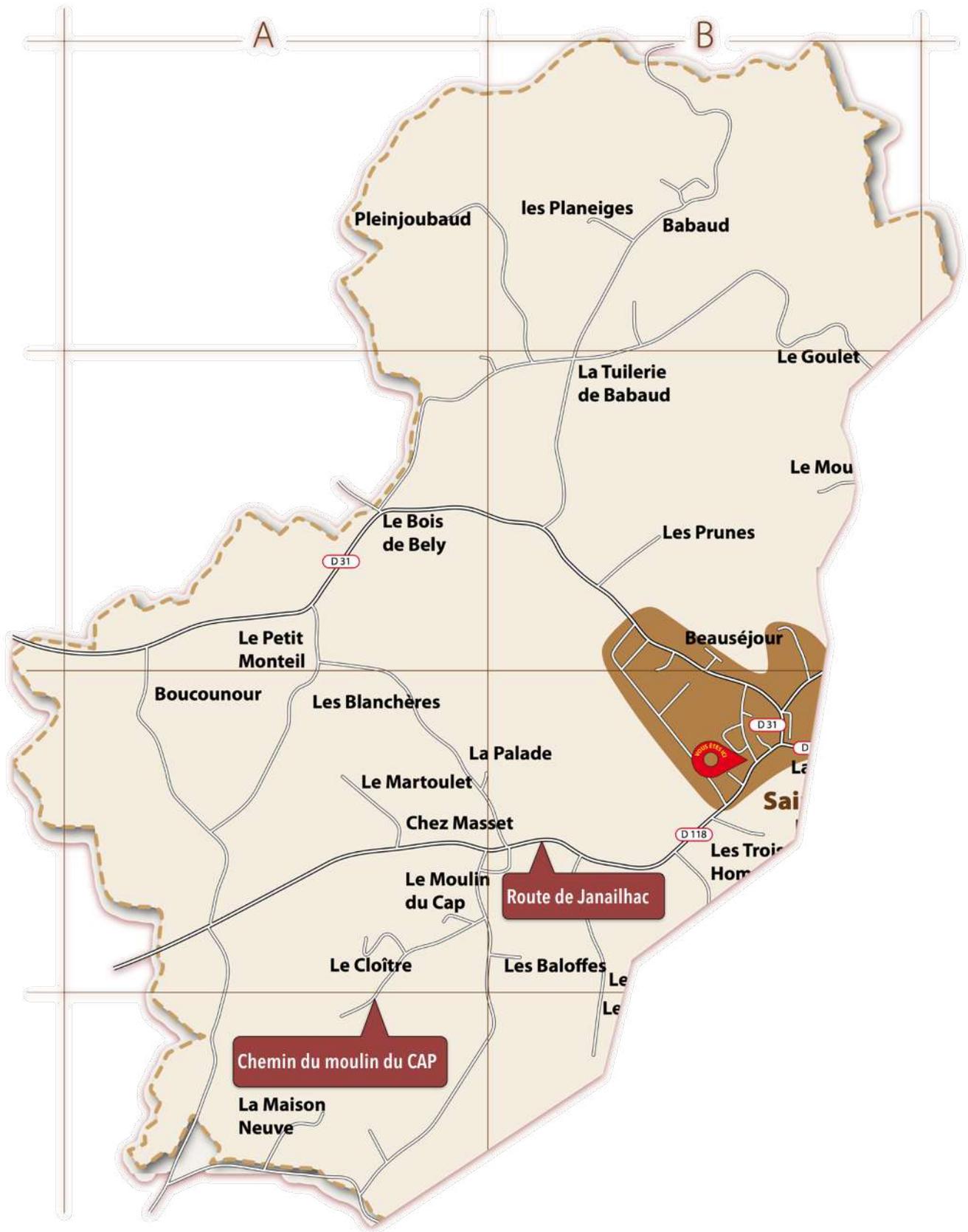
Chaque secteur, en plus d'avoir un nom, a également une couleur :

- Les tuiliers - Ocre rouge
- Les peintres - Bleu
- Les aurières - Orange
- Les feuillardiers - Vert

Sur les cartes suivantes, présentées secteur par secteur, vous pourrez identifier les nouveaux noms de rues. Le secteur des tuiliers aura 2 nouveaux noms de rue, celui des peintres en aura 3, celui des feuillardiers en aura 2 et le secteur aurifère 1. Pour tous les autres lieux de la commune, le nom du lieu-dit fera office de nom de rue pour les maisons concernées.

La numérotation n'est pas au choix des habitants mais sera proposée par la collectivité et prendra en compte la situation actuelle de la maison et l'évolution possible de l'environnement constructif autour de l'habitation concernée. Les plaques seront aux couleurs des secteurs.

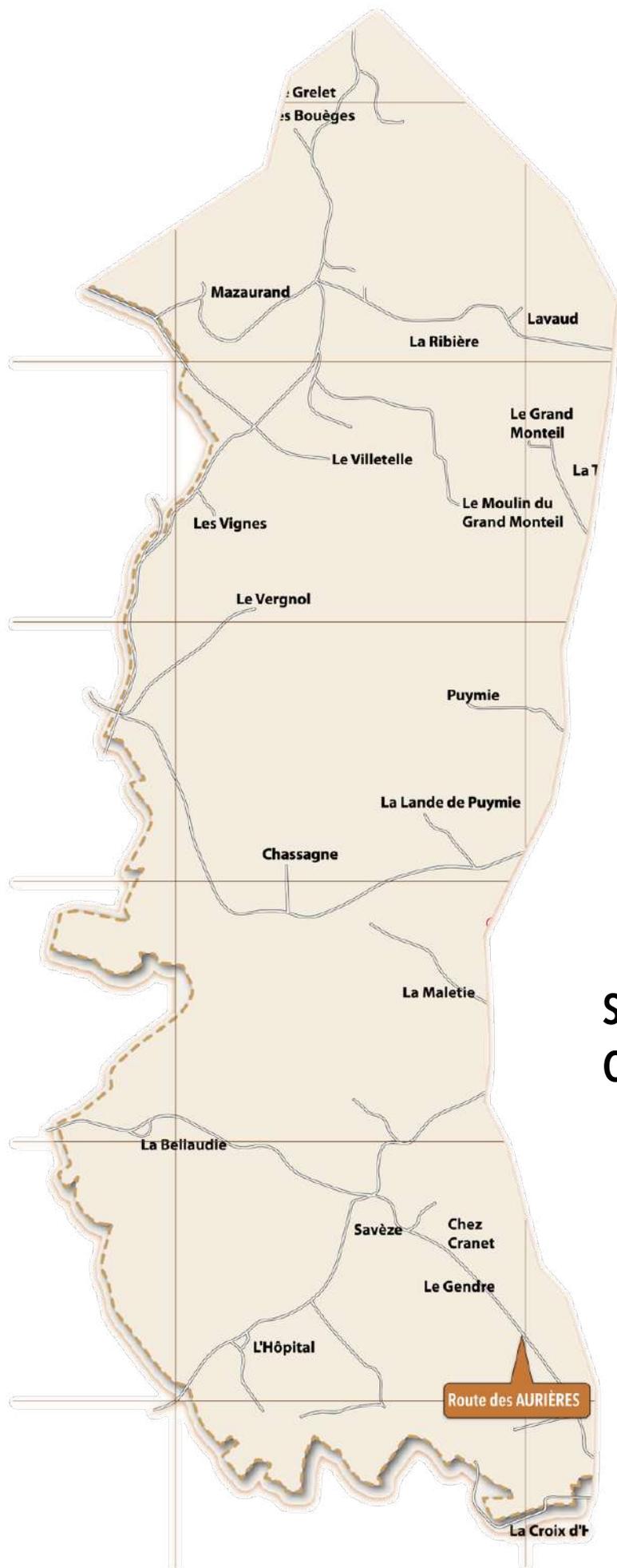




Secteur des Tuilliers
Couleur : Ocre rouge



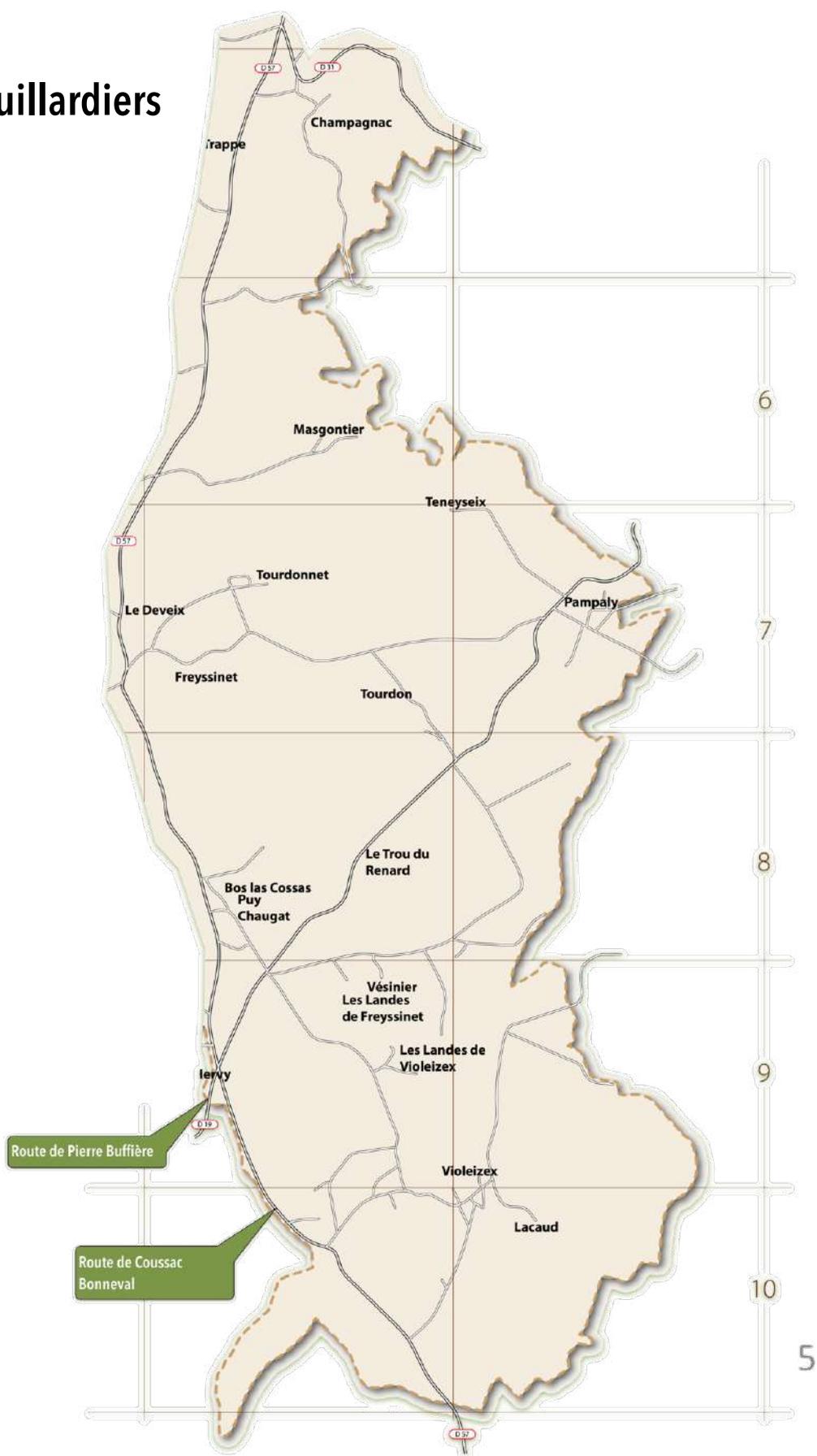
Secteur des Peintres Couleur : Bleu



Secteur des aurières Couleur : Orange

Secteur des feuillardiers

Couleur : Vert



UN PAYSAGE INTERCOMMUNAL EN MUTATION

Guy COSTA

Si le titre de cet article est proche à celui du bulletin municipal de 2014 « **UN PAYSAGE RURAL EN PLEINE MUTATION** » c'est bien parce que cette année encore nos territoires sont en mouvement. Un mouvement volontaire engagé par vos élus au travers d'un programme de mutualisation (ressources humaines, moyens techniques et infrastructures) au sein de la communauté de communes, mais également un plus complexe de la part du législateur avec le vote en juillet de la loi NOTRe (<http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>).

Pour nous, habitants de St Priest Ligoure, nous venons de vivre la restructuration de nos cantons, puis maintenant, simultanément, les réformes territoriales pour notre communauté de communes et notre région. La Communauté de Communes du Pays de Nexon (C.C.P.N.) ne répond plus aux critères du législateur de par sa population de 6980 habitants, inférieure aux 9893 habitants requis pour rester un **E**tablishement **P**ublic de **C**oopération **I**ntercommunale (EPCI). De ce fait la CCPN doit fusionner avec une autre collectivité sans rompre la continuité territoriale du futur territoire. Après consultation des communautés de communes entourant la CCPN, le choix a été d'engager une discussion sérieuse avec l'une d'entre elle, la Communauté de Communes des Monts de Châlus (CCMC). En effet, les communautés de communes du Val de Vienne, de Briançonnais Haute Vienne et du Pays de St Yrieix n'étant pas dans l'obligation de s'agrandir n'ont pas souhaité réfléchir avec nous à une évolution territoriale partagée. De ce fait,

les conseils communautaires des deux communautés de communes, CCPN et CCMC, se sont réunis le 26 octobre à la fois pour se rencontrer et pour identifier les similitudes et les différences des 2 structures. A la suite de ce travail collectif, les communautés de communes ont souhaité poursuivre la démarche, ce qui a conduit l'ensemble des communes des 2 EPCI à se prononcer pour ou contre ce projet de fusion. Le calendrier imposé par le législateur est très contraint, puisque nous avons eu connaissance des critères demandés pour se maintenir ou fusionner durant l'été, désignant la CCPN comme devant évoluer. Un schéma départemental territorial a été proposé par le Préfet le 15 octobre, les communes et les EPCI devaient avoir votés pour ou contre ce schéma avant le 15 décembre 2015. A la suite de ces votes, les services de l'Etat valideront ou non, courant février, le schéma de refonte territoriale. Si ce schéma est acté, la nouvelle communauté de communes prendra ses fonctions et ses nouvelles compétences dès janvier 2017. Dans ce contexte, et au regard des caractéristiques de la CCMC, le conseil municipal de St Priest Ligoure réuni les 09 novembre et 07 décembre, s'est prononcé pour la fusion à l'unanimité. Cependant, le conseil a souligné son inquiétude quant au calendrier imposé pour la réalisation d'un tel projet. En effet, si les 2 communautés de communes ont des importances équivalentes, elles présentent des différences importantes en terme de fonctionnement avec un système en régie généralisé pour la CCMC et un système "associatif" pour la CCPN. Au regard de l'importance de ces évolutions, nous vous informerons régulièrement des avancées et des conséquences pour notre commune.

ÉTAT CIVIL

Nombre d'habitants: **674 - 2015**

ACTES DE MARIAGE

NOM	ADRESSE	DATE
BONAFY Nicolas SALICRU Hélène	La cour de Fraisseix	04 Avril

Tous nos vœux de santé et de bonheur aux heureux époux

ACTES DE NAISSANCE

NOM	ADRESSE	DATE
MAVALEIX Adrien	11, rue des moulins	10 Avril
DEPREZ Alyx	Les Lièvres	05 Juin
AUTHIER Mathieu Paul	7, rue de l'église	23 Juin
POCHON Soanne, Rose Marie	Les Prunes	07 Septembre
CUILLERDIER Léo, Fernand, Henri Joseph	Boucounour	23 Septembre
COUDOIN Léo	2, rue de bellevue	01 Novembre
GERMANAUD Rayan, Patrick	Le Gendre	16 Novembre
ARBOGAST-TAILLADE Alexis	Champagnac	20 décembre

Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents.

AVIS DE DÉCÈS

NOM	ADRESSE	DATE
de BONY de LAVERGNE Charles Léonard	Lavergne	01 Février
MATHURIN Marcel	Savèze	21 Février
CAILLAUD Anna, veuve GIBAUD	Les Blanchères	23 Mars
BREFFY Georgette Elise, veuve NOUHAUD	Vésiniers	06 Mai
LÖBER-VALETTE Jean Charles Joseph	1, rue Cécile Sarbourdy	13 Juillet
FAYE Maurice	La Ribière	20 Septembre
DECONCHAS Jean Marcel	Lageas	14 Décembre

Nos sincères condoléances aux familles.

DES SERVICES

Outre les services usuels que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente. Nouveauté pour 2016 : les habitants de Saint Priest Ligoure bénéficieront des mêmes tarifs pour la location d'une salle des fêtes que les habitants de la commune concernée sur le territoire de la communauté de communes. C'est une des actions du programme de mutualisation.

SALLE POLYVALENTE

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de commune du Pays de Nexon	160€ + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit
Orchestre ou entrepreneur de bal	500 €
Associations, habitants hors communauté de commune du Pays de Nexon	320€ + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	100 + 300 €
Forfait chauffage	50 €
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Idem, si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800, St Priest Ligoure

T 0555 00 62 17, F 0555 00 97 43 @ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	30 €/m2
Creusement d'une fosse	120 €
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €
Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800, St Priest Ligoure

T 0555 00 62 17, F 0555 00 97 43 @ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Guy COSTA

Nuisances sonores (arrêté préfectoral 01/1993)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuse thermique, tronçonneuses, perceuses, scies thermique...) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 20h00.

Les possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée.

LES DÉCHETS-BRULAGE

Les **déchets** (verres, papiers, journaux, emballages, cartons découpés ou pliés) et les textiles (maroquinerie, linge, vêtements) doivent être déposés dans les conteneurs de tri situés à proximité de la salle polyvalente ou à Freyssinet.

Les autres déchets non acceptés dans les conteneurs tels que les gravats, bois, métaux, électroménagers, végétaux, doivent être portés à la déchetterie de Nexon.

Une collecte des encombrants est organisée chaque année au mois de novembre (inscription en octobre auprès du secrétariat de mairie).

Le **brûlage** des déchets verts est interdit toute l'année pour les particuliers (le décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets assimile les déchets verts à des déchets ménagers dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental). Les feux de jardins de toutes autres substances telles que ordures ménagères ou déchets industriels sont interdits en Haute-Vienne.

LE TOUT À L'ÉGOUT

L'entretien du «tout à l'égout» incombe aux particuliers, de leur habitation jusqu'au collecteur.

L'entretien des passages busés dans les fossés qui donnent accès aux voies publiques incombe aux propriétaires des habitations ou terrains concernés.

Plantations

Si chacun est libre de planter sur son terrain les arbres et les arbustes qu'il souhaite (sauf règlement contraire de copropriété, du lotissement etc...) les articles 670 à 673 du Code Civil oblige les propriétaires à respecter les distances de plantation par rapport aux terrains des voisins, et à entretenir les plantations. Pour toute plantation dont la hauteur dépasse ou dépassera les 2 mètres, une distance de 2 mètres doit être respectée (calcul effectué par rapport à l'axe médian du tronc). La haie mitoyenne, lorsqu'elle est inférieure à 2 m doit être à distance de 50 cm de la limite séparant les 2 propriétés.

Les propriétaires d'arbres situés près d'une voie communale sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux domestiques et/ou d'élevages sont responsables de ces derniers. Ils doivent en assurer la bonne santé mais également leur surveillance afin qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation au regard des articles R 622-2, 3 99-6 et L 211-22. Le risque en contrevenant aux textes mentionnés dans les articles précédents est d'être condamné au paiement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Guy COSTA

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous : des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte



officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POINT SUR LES TRAVAUX

Daniel FAYE

Cette année, le programme d'investissement et de restauration des ouvrages publics se poursuit avec le démarrage des travaux de la salle polyvalente, les travaux de restauration des ponts de la Ligoure et les travaux de la voirie communale.

SALLE POLYVALENTE

Un programme pluri-annuel de restauration de la salle polyvalente a été enclenché avec, pour cette année, la réfection de la toiture pour un total de 40 000 € HT. Ce programme se poursuivra par les peintures intérieures et des aménagements extérieurs : déplacement de l'aire de tri sélectif, installation d'un parcours de jeux, bardage extérieur de la salle polyvalente, mise en place d'un nouvel éclairage public et aménagement de sentiers de déambulation sur cet espace.

RESTAURATION DES PONTS DE LA LIGOURE

Dans le cadre de la préparation d'un nouveau contrat Territorial Milieu Aquatique sur le bassin de la Briançe et en appui avec le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne un audit sur les ponts traversant les cours d'eau de la commune a été réalisé.

De cette étude, il apparaît que plusieurs d'entre eux méritent un entretien. Parmi les ouvrages à restaurer, c'est le pont de Lavaud qui présente le plus gros investissement (environ 43 000 € HT). Sur la Breuilh, le pont au nord-ouest de Violeizeix devra également faire l'objet d'une restauration significative pour un coût estimé de 23 000 € HT.

TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année encore nous avons engagé des travaux de restauration de la voirie communale pour un montant total de 31920 € TTC.

POINT SUR JUMELAGE

Guy COSTA

Courant mai 2015, une délégation d'habitants de Kilstett et de Zapfendorf est venue partager avec nous la mémoire de cette terrible période de l'histoire.

Accueillis à Saint Priest Ligoure, ils ont partagé le repas du premier soir et échangé des présents entre les cinq communes.

Le lendemain, nos hôtes tenaient à se rendre à Oradour sur Glane, où le maire Philippe LACROIX les a accueillis pour une visite chargée d'émotion du musée et du village martyr.

Autre lieu chargé d'histoire pour les Alsaciens, l'abbaye de Solignac, qui avait été le refuge de l'Ecole Normale d'Obernai pendant l'exil de 1940, une visite très intéressante d'un lieu habituellement fermé au public, commentée par M. le Curé de la paroisse.

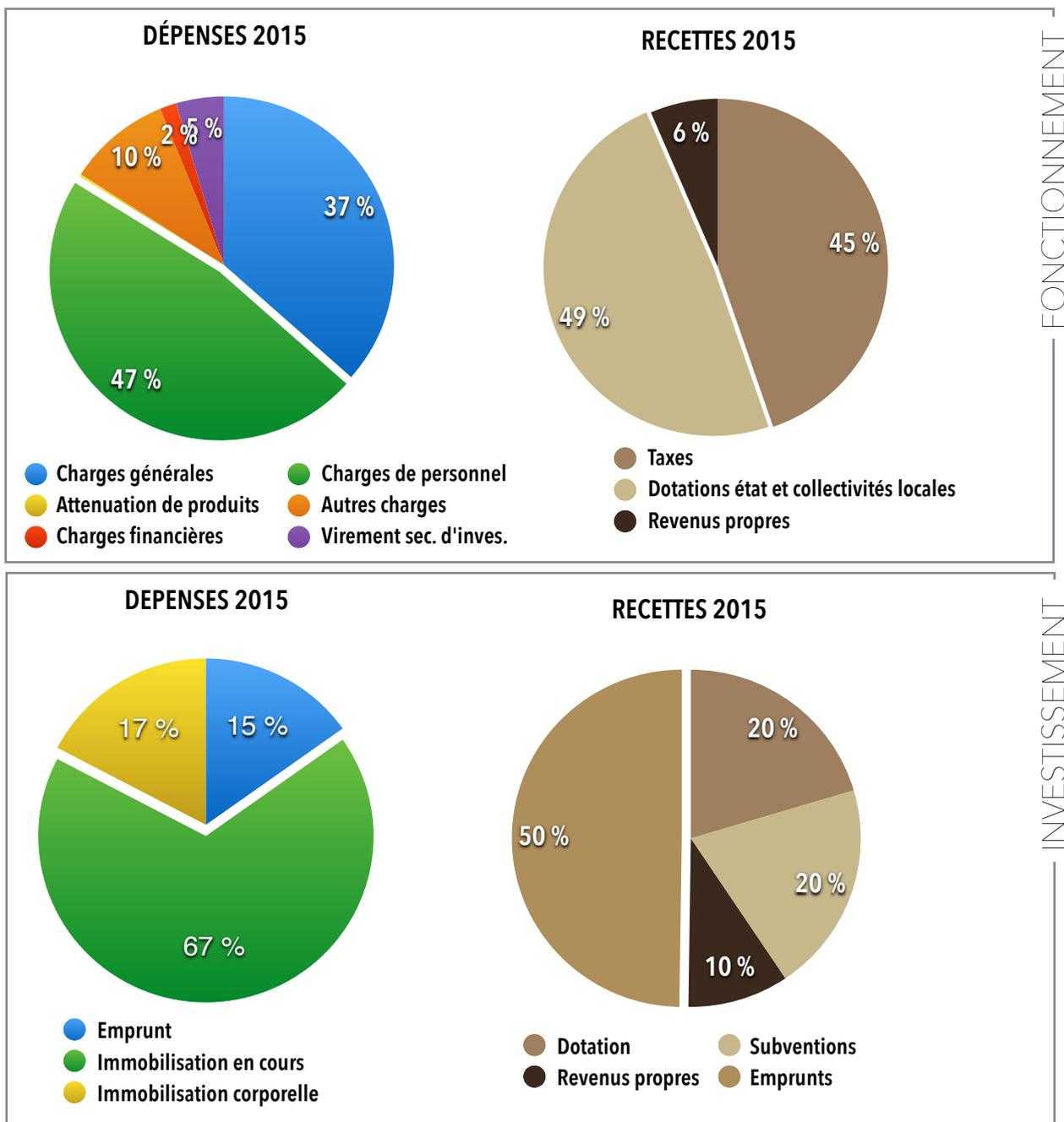
Un bon moment de retrouvailles.



POINT SUR LE BUDGET

Guy COSTA

Sur la base d'un budget global de fonctionnement de 535 000 € pour ce qui est de nos recettes, la capacité d'autofinancement a peu évolué depuis l'année dernière : elle est plafonnée à 6%.



Pour ce qui est des investissements, l'année 2015 nous aura permis de lancer le programme des travaux autour de la salle polyvalente (toiture) et de démarrer le programme d'investissement (recherche de subventions, montage de dossier) autour des aménagement de la rue de l'Eglise et de la rue Cécile SABOURDY.

ENFANTS-ÉCOLES



ACTU. DE L'ÉCOLE

Guy COSTA

L'école de St Priest Ligoure fait partie d'un **R**egroupement **P**édagogique **I**ntercommunal (RPI) avec les écoles des communes de St Jean Ligoure et de Janailhac. L'école de St Priest Ligoure accueille cette année 56 enfants sur les 167 que compte le RPI. La spécialisation vers les plus petits, de nos enfants scolarisés, nécessite pour notre école à la fois des moyens en terme de ressources humaines et des aménagements spécifiques d'infrastructures. Outre les 2 enseignantes, le RPI met à disposition de l'école de St Priest Ligoure du personnel d'accompagnement avec 2 ATSEMs, aidées pour certaines activités par Séverine DUDOGNON. Cette année scolaire verra le départ en retraite de Mme VOISIN avec pour corollaire son remplacement dans les prochains mois. Si c'est la commune de St Priest Ligoure qui sera en charge de cette embauche, sa gestion sera assurée par le RPI au travers d'une convention de mutualisation de moyens entre les 3 communes du RPI. Dans ce cadre un audit interne a été réalisé. Le budget global des écoles hors personnel de garderie et de restauration est de 82 000 € pour l'année scolaire 2014-2015, soit un coût moyen par enfant de 491 € pour le RPI. Ce coût est de 850 € par enfant pour St Priest Ligoure : il est la conséquence d'un taux d'encadrement



plus important, nécessaire pour les enfants scolarisés en maternelle.

Outre les frais de personnel et de fonctionnement de nos écoles, nous devons apporter aux enfants et aux personnels des bonnes conditions de travail. Dans ce cadre, nous avons entrepris une étude de réfection des sanitaires pour la prochaine année scolaire. Ces quelques lignes doivent permettre à chacun d'entre vous de prendre acte de notre engagement envers l'école, sa pérennisation et son avenir. Nos enfants, leur éducation et leur formation sont au coeur de nos projets.

ÉCOLE DE ST PRIEST LIGOURE

Béatrice BUREAU

Cette année, il n'y aura pas de changement quant à l'équipe enseignante qui compte 2 professeurs des écoles. Martine LAROCHE, aidée de Sigrid GAUMONDY (ATSEM) est en charge de la petite section de maternelle soit 28 enfants. Céline DURIEUX aidée de Yannick THEODORE, remplaçant depuis plusieurs semaines maintenant Marie-France VOISIN en arrêt maladie, tenant les fonctions d'ATSEM, pour 28 enfants scolarisés.

Les repas des enfants sont préparés par Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible: volailles de Sylvie FRUGIER (St Jean Ligoure), viande de Ludovic LAFARGE (Solignac) et Laure BLONDY (Janailhac), légumes de l'AMAP « aux ânes et caetera » (St Priest Ligoure) et Frédéric FAURE (Saint Priest Ligoure), le fromage de chèvre et les œufs bio

du GAEC de LAUTERIE (St Jean Ligoure), le miel des « ruches d'Andréa » (Pierre-Buffière), le pain de la boulangerie « le pain retrouvé » (St Maurice les Brousses).

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Béatrice BUREAU

La garderie, mis à votre service dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Nous souhaitons également remercier Sylvie NINITTE qui remplace Séverine DUDOGNON lors des absences de cette dernière. Nous vous rappelons que ce service est payant à raison de 1,50€ pour la tranche horaire 7h00-9h00 et 1,50€ pour 16h10-19h00. Le mercredi, un temps de garderie gratuit vous est offert entre 12h10-13h00.

Dans le cadre de réforme des rythmes scolaires, la commune de St Priest Ligoure propose aux enfants de notre école des activités de type travaux manuels, contes et babyGym les mardis et vendredis entre 15h40 à 16h10.

LES TROIS CRAYONS BLEUS

Céline GAUTHIER



*Les 3 crayons bleus
Association des Parents d'Élèves
Janailhac , St Jean-Ligoure et St Priest-Ligoure*

Notre association de parents d'élèves a fait sa rentrée !



Retour sur la fin de l'année 2014/2015 ;

Avant de vous parler de nos projets pour cette année 2015/2016, un petit mot sur la fête des écoles du mois de juin dernier qui s'est déroulée dans le pré du Ligouret à Saint Jean Ligoure et sur le jeu de piste.

Fête des écoles :

Les enfants des trois écoles nous ont proposé un très beau spectacle tant sonore que visuel ! Le soleil était de la partie et nos petits artistes comme leur public, ont pris possession du grand et bel espace qu'offrait le pré du Ligouret.

L'association a proposé de quoi se restaurer ; grillades et pâtisseries généreusement préparées par les parents qui ont contenté petits et grands.

C'est donc dans la joie et la bonne humeur que la fin de l'année scolaire a été fêtée !

Jeu de piste :

Comme tous les ans, les énigmes de Céline BLEY ont fait crapahuter quelques enfants de notre R.P.I dans les rues de Saint Jean Ligoure.

A la fin de la course aux petits papiers cachés ici et là, un goûter bien mérité attendait les enfants dans le jardin de Toinou près de l'école.

Notre calendrier pour l'année 2015/2016 :

SEPTEMBRE

- Réunion de rentrée ; Jeudi 24 septembre 2015, salle de la mairie de Saint Priest Ligoure. Ordre du jour ; Présentation du nouveau bureau
Compte rendu des manifestations 2014/2015
Bilan financier
Calendrier des manifestations pour l'année 2015/2016
Vote du budget alloué aux écoles
Inscription sur la liste des délégués des parents d'élèves

OCTOBRE

- Halloween ; Samedi 31 octobre 2015, pesée de citrouille, maquillage et défilé des petits monstres à Saint Jean Ligoure. Comme chaque année distribution d'une petite citrouille à mettre sur votre porte ou portail pour ne frapper qu'aux portes citrouillées !

NOVEMBRE

- Vide-Grenier ; Dimanche 01 novembre 2015, lors de la fête du Terroir à Janailhac.
- Soirée zumba ; Samedi 14 novembre 2015, 20H30, à la salle des fêtes de Saint Priest Ligoure.

Un peu de sport avant les fêtes ... Sur réservation.

DECEMBRE

- Vente du calendrier des écoles ; Début décembre 2015, il sera disponible avant les fêtes de Noël.

Il n'est pas réservé qu'aux parents, n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez un !

JANVIER

- Soirée zumba ; Date à déterminer, après les bons repas de fin d'année et si vous avez aimé la première, une deuxième soirée zumba sera organisée.

FEVRIER

- Loto des écoles ; Samedi 06 février 2016 (le soir), à Saint Priest Ligoure. Nous vous y attendons nombreux, de très beaux lots seront à gagner !
- Range ta chambre ; Samedi 27 février 2016, à Saint Priest Ligoure. L'occasion pour les enfants de faire du tri dans leurs jouets !

AVRIL

- Randonnée pédestre ; Dimanche 24 avril 2016, à Saint Jean Ligoure. Ce sera le moment de sortir du placard les chaussures de rando et de faire chauffer les bâtons de marche. A l'arrivée, le désormais indissociable « casse-croûte » de la Rando des 3 Crayons vous attendra.

Une belle balade en perspective !



JUIN

- Assemblée générale de notre association ; Jeudi 02 juin 2016 (à confirmer), salle de la mairie de Saint Priest Ligoure.
- Fête des écoles ; Juin 2016, à Janailhac.
On a hâte de voir nos artistes sur scène !
- Jeu de piste ; Dernier week-end de juin, à Saint Jean Ligoure.

Du nouveau côté bureau ...

Pour cette nouvelle année scolaire, un peu de changement dans l'équipe. Lors de notre assemblée générale du 15 juin 2015, après dissolution de l'ancien bureau, six membres ont été élus :

- Présidente : Céline GAULTIER-CHEYRONNAUD (St Jean Ligoure)
- Vice Présidente : Céline BLEY (St Jean Ligoure)
- Trésorière : Corinne THOMAS (Le Vigen)
- Trésorier adjoint : Cyril DUCHEZ (St Jean Ligoure)
- Secrétaire : David ROBINE (St Priest Ligoure)
- Secrétaire adjointe : Adeline REYROLLE (St Jean Ligoure)

Et oui, l'association n'est pas qu'une affaire de mamans, les papas sont aussi les bienvenus ! Nous saluons donc l'arrivée de Cyril et David dans l'équipe.

Une association des parents d'élèves...voilà pourquoi !

Chaque année et grâce à l'aide des employés municipaux, la mobilisation de quelques bénévoles, la participation des parents, l'implication des professeurs des écoles, le soutien et les généreux dons des maires des trois communes du R.P.I, nous pouvons mener à bien toutes nos actions. Notre association est donc heureuse de pouvoir cette année encore apporter son soutien financier au projet piscine de l'école de Janailhac. De plus, nous allons attribuer une subvention aux sept classes des trois communes qui fera un budget par enfant d'environ 17 euros.

Un « petit panier récré » contenant des ballons en mousse et des craies pour le sol, a été offert pour la rentrée par l'association, à chaque école.

Nous tenons également à remercier ; la communauté de communes qui nous aide aussi par du prêt de matériel. L'office de tourisme de Nexon ainsi que Monsieur Marcel REGAUDIE qui participent à la diffusion de nos manifestations. Merci également à tous nos bienfaiteurs, à tous les membres du bureau ancien et nouveau et les bénévoles qui sont toujours prêts à nous aider.

Alors un grand merci à tous !

Mail: les3crayonsbleus@voila.fr ; <http://les3crayonsbleus.wifeo.com>

ARTISANAT-COMMERCE



ACTU. ECONOMIQUE

Guy COSTA

Après avoir mis en avant les activités économiques, connues et référencées, présentes sur notre commune, nous avons choisi cette année de nous focaliser sur l'une d'entre elles, la vente d'escargot. Cependant afin d'avoir une visibilité plus complète sur l'ensemble des activités portées par chacun d'entre vous, marque du dynamisme de notre territoire, nous avons choisi de lister dans un tableau l'ensemble des activités connues. Nous sommes conscient que dans une telle présentation des erreurs peuvent s'y glisser, soit à la suite de l'arrêt d'une activité, soit du fait de la création toute récente d'une autre. Si par hasard nous oublions l'un d'entre vous qu'il ne se sente pas lésé, mais simplement qu'il se fasse connaître à la mairie et qu'il y dépose ses références afin que nous puissions compléter ce tableau.



ESCARGOTS DU LIMOUSIN

Maryline BAZUEL

Les escargots du Limousin est une ferme de production et de transformation d'escargot installée à St Priest Ligoure depuis 2014.

M. BAZUEL Pourquoi cette activité ici ?

C. HAUDIQUET L'idée ici est de mettre en place une activité originale, qui de plus est peu commune dans notre région.

M. BAZUEL Quels sont les investissements nécessaires pour lancer votre activité ?

C. HAUDIQUET Peu d'investissement au niveau infrastructures, 1200 m² de surface de production que l'on peut gérer seule.

M. BAZUEL Quel est votre formation ?

C. HAUDIQUET Diplôme agricole + formation spécifique

M. BAZUEL En quoi consiste votre activité ?

C. HAUDIQUET C'est avant tout beaucoup de travail. Après l'achat des bébés appelés les naissains, il faut les nourrir avec une farine bio et des végétaux différents (radis, choux, colza). En octobre c'est la collecte des escargots. En 2015 nous avons ramassé 2,5 tonnes d'escargots à partir 200 000 naissains. Les escargots sont ensuite transformés non pas dans mon

propre laboratoire mais dans le laboratoire de la CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) à Saint Yrieix la Perche.

M. BAZUEL Où peut on trouver vos produits ?

C. HAUDIQUET Nous vendons directement notre production à la ferme, soit sous forme de produits frais, soit tout au long de l'année sous forme de produits transformés conditionnés en bocaux. Nous sommes également présent sur les marchés et foires à St Yrieix la Perche, à Panazol les dimanches matin. Nous sommes présent également dans plusieurs boutiques, comme le Comptoir à St Priest Ligoure et V'la autre chose à Nexon.

L'été nous organisons sur l'exploitation des visites et dégustation.

Cécile Haudiquet, l'Hopital
T 0614 73 46 12.



LISTE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Guy COSTA

NOM	ADRESSE	ACTIVITÉ
HYAFIL Hervé	Fraiseix	Antiquités
BESOGNE Mathieu	Les Texonnières	Architecte d'intérieur
ARTECHNI	Le Petit Monteil	Electricité
Lieux-Dits	Le Goulet	Architecte, Paysagiste
DOUIS Pascal	Lavaud	Elevage et dressage canin
DESMOULIN Bernard	Leysse	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
SIMBELIE	La Croix d'Hervy	Négociant aliments et produits du sol
Le Comptoir	15, rue des Ecoles	Commerce, bar, artisanat vente
WANG Yanjun	8, rue des Ecoles	Acupuncture
Gîte de Freyssinet	Freyssinet	Hébergement
Gîte de Babaud	Babaud	Hébergement
Gîte et chambres d'Hôtes du Moulin du Cap	Le Moulin du Cap	Hébergement
JESSI'BOUGIE	Leysse	Fabrication de bougies
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	Travaux de génie civil
DEPAULIS Kristina	15 rue Cécile Sabourdy	Plasticienne
MEIZE Père & Fils SARL	La Rouvelade	Maçonnerie, toiture
Freyssinet détente Chasse Pêche	Parc de Freyssinet	Chasse
Esthe France Beauté	Lageas	Soins de beauté
CHAVENAUD Claire	12, rue Cécile Sabourdy	Illustratrice
L'Atelier de Bernique	Le Theil	Artisanat d'art
H.2.B. Elias	Château Elyas	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	Expérimentation élevage ovin
La Safranière de Freyssinet	Freyssinet	Production et vente de safran et de produits dérivés
Après la pluie	Le Goulet	Paysagiste
Ecuries Gabriel de BREBISSON	La Ribiere	Soin, entraînement, performance équestre
Hermine Gouttelette	Gouttelette	Création et vente de vêtements
Les Ânes et caetera	Les 3 hommes	Maraichage
BROTO Cyrille	Tourdon	Elevage et pension canine
Haras d'Uzziel	Chez Cranet	Elevage de chevaux
Les Escargots du Limousin	L'Hôpital	Culture et vente d'escargot
Faure Frédéric	Violezeix	Maraichage

CULTURE-LOISIRS



ACTU. CULTURE - LOISIRS

Guy COSTA

Cette année, l'état de santé de nos associations est mitigé. Certaines, comme le comité des fêtes redémarre et sous l'impulsion d'un nouveau bureau vont nous proposer cette année de nouvelles activités. D'autres comme le Backgammon du Limousin ont pris un rythme de croisières. Malheureusement deux d'entre elles, l'ASPR et l'ACCA, n'ont plus de président pour l'instant et se cherchent un nouveau souffle. Cet état des lieux de nos associations, déjà évoqué dans les numéros précédents, est directement lié à l'engagement de chacun pour le service aux autres. St Priest Ligoure n'échappe en rien à cet état de fait, mais reste dynamique et poursuit son développement culturel avec vous. Parmi les associations, Li-en-Goure tient une place particulière puisqu'elle œuvre tout à la fois dans le secteur économique avec le comptoir et culturel avec des activités d'exposition de peintures, des spectacles et des actions en direction de nos aînés. Le conseil municipal appuie et appuiera toutes les initiatives allant dans le sens du partage d'une passion, d'un projet collectif. En effet, chaque année, la commune accompagne matériellement et financièrement les associations.



GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente
T 0555 48 90 26

Encore quelques jours et 2015 aura vécu. Espérons que 2016 sera plus apaisée dans notre pays et dans le monde.

En début d'année, notre association a été endeuillée par la disparition de quatre de nos membres.

En juin nous nous sommes rendus dans le BERRY, pour visiter, le matin, le musée de l'automobile et ensuite participer à une dégustation de vin et de fromage du pays.

L'après-midi a été consacré à la visite du château de VALANCAY et de son parc. Nous avons fait une balade en voiture électrique, c'était très agréable car il faisait très chaud.

En septembre, nous avons visité TURENNE, BEAULIEU sur DORDOGNE et terminé la journée par une dégustation d'apéritif à base de pissenlit à CUREMONTE.

En mars et octobre, nos deux "Petit salé" ont connu leur succès habituel.

Le premier samedi de décembre a été consacré à notre repas de fin d'année.

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 4 Février 2016 à 14h30 à la salle polyvalente. Nous dégusterons les galettes, si le temps le permet.

Les dates à RETENIR :

- Jeudi 4 Février 2016 à 14h30 : Assemblée Générale
- Dimanche 13 Mars 2016 à 12h, Petit Salé
- Dimanche 16 Octobre 2016 à 12h, Petit Salé
- Samedi 03 Décembre 2016 à 12h, Repas de l'amicale.

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2016, ainsi qu'une bonne santé pour vous et vos proches.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU

PATRIMOINE RURAL - ASPR
Pascal BOUTET - Vice Président

L'année a été une réussite pour l'association. Un festival Rétro, sous une forte chaleur et une bonne ambiance ; vous êtes venu nombreux et je vous en remercie. De plus, les amateurs de labour ont été au rendez-vous malgré une météo capricieuse mais rien n'aurait pu se faire sans nos précieux bénévoles.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

CULTURE ET LOISIRS

Marie Agnès COSTA - Présidente
T 0532 09 98 87 | @ ma.costa@me.com

L'année 2015 s'achève. Nous avons durant l'année 2015 développé différentes actions à destination du jeune public : modification de l'espace dédié aux jeunes lecteurs et à leur parents, permettant la mise en place des **biblio'contes** et des **biblio'ateliers**.

Nous avons ouvert la bibliothèque à d'autres associations pour différentes animations (voyage au fil des mots, concert, travail sur la mémoire avec les aînés).

Si l'année 2015 a été beaucoup tournée vers les enfants, les objectifs 2016 visent un public plus âgé : mise en place d'un club de lecture pour échanger autour des livres. Le premier devrait se tenir courant février et vous êtes invité à venir nous parler de votre, vos livre(s) préféré(s) . Nous souhaitons également développer le portage de livres à domicile auprès des personnes intéressées par la lecture mais ne pouvant se déplacer à la bibliothèque : le **Livr'âge**.

Enfin, nous maintiendrons des rendez-vous Biblio'contes et Biblio'ateliers.

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2016.

JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ contact@museejardins-sabourdy.fr

W3 www.museejardins-sabourdy.fr

En plein cœur du bourg de Vicq-sur-Breuilh, les Musée et Jardins Cécile SABOURDY ont ouvert leurs portes en juin 2014.

Les Musée et

Jardins Cécile

SABOURDY

s'attachent à

introduire leurs

visiteurs tout en

douceur dans

l'univers de

créateurs

singuliers, en

offrant une large

perspective sur

l'Art Naïf, l'Art

Brut, l'Art

Moderne et sur

l'ensemble des pratiques inclassables. Le

message est clair: l'Art est partout, et surtout

là où on ne l'attend pas. Il surgit sur une

toile, un carton ou une simple planche.

Dans ce magnifique presbytère du XVIIIe

siècle, les œuvres hors-norme éveillent la

curiosité, nous amenant à percevoir le

monde différemment.

C'est l'œuvre de Cécile SABOURDY (1893-1970) qui a suscité l'idée de ce

musée. Cécile SABOURDY, artiste naïve

atypique, peignit toute sa vie durant son

Limousin natal avec tendresse et simplicité.

Fidèle tout au long de son œuvre à sa

propre technique affinée au cours des ans,

c'est un Limousin verdoyant et chatoyant

que Cécile SABOURDY nous rend,

formidable témoignage de la ruralité de son époque. Ces tableaux, aujourd'hui, nous forcent à considérer le devenir de cette ruralité tout autant qu'ils provoquent l'admiration quant à la précision et au réalisme rendus dans ses toiles d'une grande délicatesse.

Les Jardins Cécile SABOURDY font écho au Musée : ils donnent une réalité palpable et contemporaine à la Ruralité représentée par les artistes. Sur un demi hectare, ils occupent trois espaces distincts : le *Jardin de Curé floral et parfumé* devant le Musée,

le *Jardins des Simples* côté

Cour d'honneur,

enfin le *Grand*

Jardin et son

amphithéâtre de

verdure dominé

par le château

Renaissance du

village. Le *Grand*

Jardin défend la

biodiversité du

Limousin, ses

plantes et sa

faune : les légumes oubliés comme les savoir-faire ancestraux ou novateurs conduisent vers de multiples expérimentations !

A découvrir à partir de janvier 2016 : C'est

un parcours frappant l'imagination autour

de Robert AUPETIT, sculpteur-modeleur

Limousin affilié à l'Art Brut, et d'Esmâël

BAHRANI, artiste urbain iranien, originaire

de Téhéran et récemment installé en France,

que présentera le Musée Sabourdy de

janvier à juin 2016.

Le travail encore confidentiel de Robert

AUPETIT, artiste singulier décédé en 2009,

donne corps à une multitude de figures

déliées et aériennes d'une expressivité

souvent réjouissante, parfois bouleversante.





Le génie créatif de Robert AUPETIT parvient à insuffler âme et vie à ces êtres filiformes, allant du *minuscule* au *monumental*, dont les silhouettes minimalistes touchent à l'essentiel de la nature humaine. AUPETIT manie avec une habileté subtile un matériau particulièrement modeste, qu'il sublime : son œuvre de papier-mâché est à découvrir absolument, dans une mise-en-scène poétique au premier niveau du Presbytère de Vicq-sur-Breuilh.

En contrepoint aux sculptures monochromes d'AUPETIT, le Musée a choisi de présenter une sélection de toiles d'Esmaël BAHRANI. Issu du milieu de l'Art Urbain et du Graffiti, Esmael BAHRANI partage avec AUPETIT une fascination pour la représentation corporelle et la figuration des émotions qui traversent l'Homme/ l'Humanité. Sa peinture, forte, parfois violente, *brute*, est délivrée de tout superflu. Sous les combles du Musée, ses créations en grand format, hautes en couleur, ne laisseront pas le visiteur indifférent.

Puis l'été prochain, c'est Maurice Loirand, artiste naïf français, qui sera à l'honneur aux Musée et Jardins Cécile Sabourdy.

Egalement tout au long de l'année, le Musée propose une programmation riche et variée de spectacles, concerts, causeries ou ateliers.

Une carte annuelle est proposée aux habitants de Saint-Priest Ligoure, tout comme à ceux de Vicq-sur-Breuilh, vous permettant de bénéficier d'une entrée permanente au musée tout au long de l'année pour 5€. La carte est valable un an à partir de la date d'achat et valable pour toutes pour les entrées de toutes les expositions autant de fois que vous le désirez (hors programmation culturelle).

BACKGAMMON CLUB LIMOUSIN

Gildas RACAPE - Président

@ gildas@racape.fr

Si vous vous promenez dans les rues de Nicosie sur l'île de Chypre, vous y verrez des hommes sirotant du café tout en jouant au backgammon sur de petites tables. Car c'est l'un des jeux favoris au Moyen-Orient.

Le Backgammon est l'un des jeux les plus anciens, descendant de l'Orient et qui parvient en Europe de la profondeur des siècles. Depuis son existence le Backgammon a attiré l'attention de beaucoup de grands esprits par son originalité (roi, noble, seigneur...).



Le Backgammon est un jeu très populaire descendu depuis les temps anciens. Le nom de son créateur et le pays d'origine du backgammon - la Mésopotamie, l'Égypte, la Perse ou l'Inde - sont encore un mystère. Une chose est certaine c'est que les gens ont commencé à jouer au backgammon depuis six millénaires (il y a des preuves incontestables de l'histoire). Ainsi le plateau de jeu le plus ancien a été trouvé en Asie Mineure et est daté de 5000 ans avant JC, alors qu'un jeu très semblable au backgammon a été découvert dans la tombe appartenant au Pharaon Toutankhamon (XVe siècle avant JC). Il existe une douzaine de club en France, dont notre backgammon club limousin qui a une antenne à Limoges, Brive-la-Gaillarde et St

Priest Ligoure. Notre réputation n'est plus à faire avec 2 champions de France dans nos rangs ; St Priest Ligoure est connue en France pour avoir 4 licenciés à la fédération Française de Backgammon sur 250 joueurs, un tournoi national le dernier week-end de juin et une équipe inscrite au championnat de France par équipe. Nous nous réunissons une fois par mois au café littéraire de Limoges (près de la médiathèque) et 2 fois par mois au comptoir associatif de St Priest Ligoure (le 3ème et le 4ème mercredi soir à 20h30). 3ème club Français (25 licenciés), nous affrontons des joueurs de toute la France grâce à des sites internet dédiés. N'hésitez pas à venir découvrir notre jeu d'esprit favori.

ÉCOLE DE FOOT

Muriel MAURY - Présidente Tél: 06 89 85 88 92

Le Groupement de Jeunes, Ecole de Foot du Pays de Nexon a repris ses activités le mardi 8 septembre 2015 au stade de Nexon. A ce jour, notre effectif est de 143 joueurs :

Catégorie	Nombre d'inscrits
U6	8
U7	14
U8	9
U9	4
U10	18 + 1 fille
U11	15
U12	3
U13	9 + 1 fille
U14	8
U15	15
U16	14
U17	4
U18	14
U19	6

Dans tous ces licenciés, un certain nombre est originaire de notre commune de Saint Priest Ligoure, ainsi que certains des éducateurs / encadrants s'occupant des enfants.

Sportivement parlant, les résultats sont satisfaisants :

- U19 Promotion Honneur Ligue : le dernier match s'est joué samedi 12 décembre à Donzenac et s'est terminé par une défaite. Ils terminent 5^{ème} sur 8
- U17 niveau A poule A : 6^{ème} sur 7 ; cette équipe intègre le niveau Honneur District
- U15 niveau A poule A : 2^{ème} sur 7 et meilleur deuxième donc l'équipe monte en Promotion Honneur Ligue
- U13 niveau A poule B : 2^{ème} sur 8 et intègre le niveau Honneur
- Les plateaux en U11, U9 et U7 se sont bien déroulés.

Pour les manifestations :

- Le vendredi 7 novembre nous avons organisé la Soirée des Dirigeants
- Le samedi 13 février 2016 : SOIREE POT AU FEU A ST PRIEST LIGOURE

Pour information, nous engageons une 2^{ème} équipe en U15 nous recherchons des dirigeants pour cette équipes ainsi que quelques joueurs nés en 2001 et 2002. Ce recrutement concerne les 2 équipes.

N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs et assister aux matchs qui peuvent avoir lieu le weekend, au stade de Saint Priest Ligoure.

Bonnes fêtes à tous les licenciés de l'école de foot du Pays de Nexon

Le secrétaire, Julien EVRARD

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Sébastien BIMBAUD - Vice-Président

T 0680 11 65 21

L'année 2015 se terminant bientôt, nous sommes à même de dresser un rapide bilan des mois passés. Avec un effectif de sociétaires qui tend à se stabiliser autour d'une soixantaine, l'ACCA a su traverser les décennies et ce, malgré les difficultés.

Néanmoins, aujourd'hui à l'aube de la grande région, les problèmes ont bien changé et comme toutes les associations de toutes les communes rurales, notre entité souffre viscéralement du manque de renouvellement de ses membres dû à la pénurie de bénévoles qui s'investissent de façon durable; la chasse étant un monde très particulier difficilement accessible pour les jeunes et tellement impopulaire aux yeux de l'opinion publique ... Malgré tout, les quelques personnes généreuses qui donnent tout au long de l'année ont réussi un pari ambitieux grâce au soutien de la municipalité, que nous ne manquons pas de remercier une fois de plus: celui de l'acquisition d'un foyer. Ainsi, début septembre tous les participants chasseurs ou non ont pu étrenner le local de chasse situé à La Forêt. Après quelques mois de travaux, cette maison s'est vue retrouver une seconde jeunesse à des fins associatives. C'est aujourd'hui un outil indispensable pour la cohésion du groupe et les partenaires qui y ont œuvré peuvent en être fiers. Dès lors, l'ensemble de nos adhérents pourra se retrouver, converser et échanger lors de nos différentes activités (battues au gros gibier, mise en place de moyens de prévention des dégâts etc...).

Espérant que cet élan redonnera un second souffle pour rebondir, nous serons contraints et forcés une fois de plus de nous remettre en quête d'un président, un éternel recommencement. L'intérim de cette tâche étant assuré par le vice-président, l'ACCA poursuit son chemin bon an mal an jusqu'à la prochaine AG. Nous espérons recueillir un maximum de candidatures.

Nous tenons à remercier les territoires associatifs voisins pour leur franche et cordiale collaboration. A noter également un rendez-vous à ne pas manquer, notre repas dansant le samedi 26 mars 2016, pensez à réserver le plus tôt possible.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016 A TOUS ET A TOUTES.

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE « LIGOURE BRIANCE »

Didier MARCELAUD - Président

37 participants ont participé au concours de pêche « jeunes pêcheurs » malgré la canicule.

L'effectif accuse une baisse cette année, mais limitée par rapport aux autres associations qui ont de plus en plus de mal à atteindre le nombre de 10 participants.



Chaque jeune s'est vu remettre de nombreux lots grâce à la participation

des Ets LECLERC de Limoges, de la FOIR'FOUILLE, et des Ets Henri DEMARS. La société de pêche les remercie tous pour leur geste généreux ainsi que les municipalités de Janailhac, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Priest-Ligoure et de Pierre-Buffière pour les subventions et les trophées.

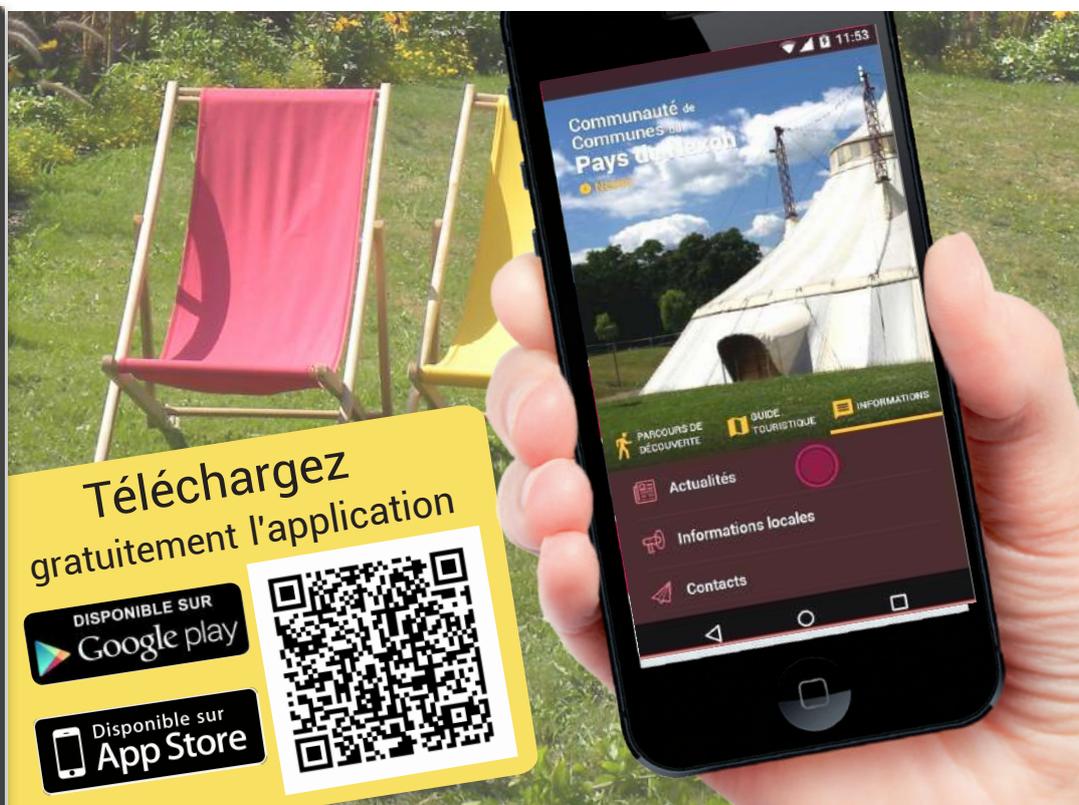
Le bureau de l'A.A.P.P.M.A. remercie également les bénévoles qui, par leur implication, ont largement contribué au succès de l'épreuve.

Palmarès cadets : 1^{ère} Laura COLOMBIER, 2^{ème} Thomas SIX, 3^{ème} Stéphanie AUTIER, 4^{ème} Kévin BIMBAUD, 5^{ème} Nicolas AUTIER.

Palmarès espoirs 1^{ère} Satine BRUSQ, 2^{ème} Maéva RAMIN MANGATA, 3^{ème} Charline AUTIER, 4^{ème} Flavian LAMONERIE, 5^{ème} Sarah VILLENEUVE

Parmi les autres activités on retiendra une bonne fréquentation du « parcours loisirs » situé à Richebourg, entre Pierre-Buffière et Saint-Jean-Ligoure. Un lâcher de truitelles d'automne est prévu. Cependant, il ne pourra avoir lieu que si le débit d'eau est suffisant.

INFORMATIONS DIVERSES



ACTU. INFORMATIONS DIVERSES

Guy COSTA

Cette nouvelle partie de votre bulletin municipal rassemblera maintenant des informations venant de la Communauté de communes du Pays de Nexon, des divers syndicats intercommunaux, ainsi que des informations émanants de structures départementales, régionales et nationales présentant un intérêt pour les citoyens de la commune.

SOMMAIRE

- Communauté de Communes du Pays de Nexon
- Syndicats Intercommunaux
- Actualités départementales
- Actualités régionales
- Informations diverses



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS DE NEXON

Bernard DELOMENIE - Président

T 0555 58 37 90 | @ communautecommunexon@orange.fr

La Communauté de communes du Pays de Nexon dont fait partie notre commune, vient de débiter l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui devrait voir le jour d'ici une trentaine de mois. Pour réaliser le PLUi, l'intercommunalité s'est entourée de la Direction Départementale des Territoires ainsi que d'un bureau d'études implanté à Limoges, le cabinet d'urbanisme 6t.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un outil de gestion de l'urbanisme accompagné d'une vision prospective de notre territoire à l'horizon 2030. Celui-ci permettra de prévoir, d'organiser et d'aménager le développement de l'espace intercommunal en terme d'équipements (santé, économiques, scolaires, sportifs, assainissement, culture, loisirs, tourisme...) mais également de zones futures à bâtir. L'échelle intercommunale est par conséquent l'échelle adaptée pour mener cette réflexion. Ce travail doit être réalisé en prenant en compte les identités et les spécificités de chaque commune : du local au global.

C'est également un document juridique, qui fait référence en matière de gestion et d'administration du droit des sols (définition des terrains à urbaniser, des terrains agricoles, naturels...), des règles foncières, architecturales, paysagères et environnementales sur le territoire intercommunal. En résumé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal c'est un outil de gestion du quotidien et de développement pour le futur !

Le PLUi est constitué de cinq grandes phases :

- le diagnostic territorial (forces, faiblesses, opportunités du territoire)
- le plan d'aménagement et de développement durable - PADD (le projet politique et urbain du territoire)
- le règlement graphique (le zonage à la parcelle : naturel, agricole, urbain, à urbaniser...)
- le règlement écrit (ces prescriptions seront appliquées dans chaque zone)
- les orientations d'aménagement (un zoom technique sur les futures zones à urbaniser)

La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document (presse, réunions publiques, expositions, enquête publique, sites internet...). Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont d'ores et déjà disponibles à la mairie si vous souhaitez donner votre avis ou soumettre une suggestion pour améliorer votre cadre de vie.

Deux **réunions publiques** sont prévues au cours du mois de janvier : le **jeudi 21 janvier** à la salle des fêtes de **Rilhac-Lastours** et le **mercredi 27 janvier** à la salle des fêtes de **Janailhac**. Elles auront pour objectifs de vous présenter la démarche PLUi et les différents temps de concertation.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURE MÉNAGÈRES

Edmond LAGORCE - Président

Valérie DANDALEIX-BOINEAU - Responsable

T 0555 08 10 46 | @ sictom.shv@orange.fr

le S.I.C.T.O.M. de Saint-Yrieix /Nexon est devenu le S.I.C.T.O.M. Sud Haute-Vienne.

Le S.I.C.T.O.M. Sud Haute-Vienne (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) regroupe 27 900 habitants répartis sur les 26 communes du Sud du Département. Il a pour mission :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- l'organisation de la collecte des gros encombrants (une fois dans l'année),
- la gestion de 6 déchetteries : Saint-Yrieix, Nexon, Ladignac-le-Long, Château-Chervix, Saint-Germain-les-Belles et Pierre-Buffière.



Au 1^{er} octobre, **Thomas BEGUIER** a rejoint l'équipe du S.I.C.T.O.M. en tant qu'ambassadeur de tri sur un poste d'emploi d'avenir. Sa mission principale : informer et sensibiliser les habitants et les publics relais au tri des déchets, par des interventions en porte-à-porte, la réalisation de documents et d'actions de communication, la mise en place d'animations auprès de publics variés. Il prendra également en charge le service gestion du parc de bacs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères : distribution des bacs, gestion du fichier du parc de bacs, entretien et réparation des bacs.

Thomas viendra en appui au service gestion des déchetteries en effectuant occasionnellement des remplacements au gardiennage des déchetteries du S.I.C.T.O.M.

Le bac roulant : une obligation pour la collecte des ordures ménagères résiduelles. La recommandation R437 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie demandent aux sociétés de collecte, comme aux collectivités, d'organiser la collecte des ordures ménagères uniquement en conteneurs normalisés conçus pour être appréhendés par les lèves conteneurs situés à l'arrière des véhicules de collecte. C'est pourquoi, **à compter du 1^{er} janvier 2016, la collecte des déchets ménagers, en sacs ou dans des poubelles non conformes, ne sera plus assurée.** Si vous n'avez pas obtenu votre bac roulant veuillez-vous adresser à votre Mairie ou au service de gestion des bacs du S.I.C.T.O.M. en téléphonant au : **07.89.23.79.31**

Courriel : bacsictom@orange.fr



Ouverture supplémentaire pour la déchetterie de NEXON

A compter du 1^{er} janvier 2016, votre déchetterie sera ouverte une demi-journée supplémentaire le mardi matin de 8h à 12h (toute l'année).

	ETE <i>(mai à octobre)</i>	HIVER <i>(novembre à avril)</i>
Lundi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
Mardi	08h - 12h	08h - 12h
Mercredi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
samedi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30

SYNDICAT DES ÉTANGS DE LA HAUTE VIENNE

Serge BARRY - Président

T 0587 50 41 90 | @ bcaf@safran87.fr



Vous êtes responsable d'un plan d'eau, d'un lac, d'un étang ou d'une retenue colinéaire, alors vous n'êtes pas sans savoir que la réglementation est en constante évolution. Notre syndicat diffuse la réglementation afin d'assurer de bonnes relations avec l'administration et la fédération des pêcheurs.

Aujourd'hui nous sommes 720 adhérents pour 11000 étangs.

Devenir adhérent c'est :

- avoir accès à tous nos services personnalisés,
- pouvoir assister à l'assemblée générale et à une réunion spécialisée,
- pouvoir souscrire une assurance de groupe.

Devant les autorités locales nous défendons nos étangs, dont le votre.

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA HAUTE VIENNE

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération 87000 Limoges

T 05 55 10 89 89 | Site internet : www.adil87.org

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.



**ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE**

Les conseils juridiques :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges...
- Accession à la propriété : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres ...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, ...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...
- Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts ...

Des permanences près de chez vous

Site	Dates	Horaires	Lieu
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

ASSOCIATION TRAVAIL OCCASIONNEL SERVICES

Isabelle LABROUSSE, Catherine JARR - Responsable

T 0555 35 04 07 | <http://association-atos.fr>

Besoin d'aide, besoin de temps : ATOS pense à vous et vous propose une prise en charge au plus près de votre domicile pour:

- L'entretien de la maison : le ménage, le repassage, l'aide au repas
- Le jardinage : tondre la pelouse, débroussailler, tailler les haies ...
- Garde d'enfants de plus de 3 ans : préparation et prise des repas, accompagnement lors des trajets...
- Manutention : aide au déménagement, petit bricolage (pose de tringles de rideaux, montage de meubles, réfection de peinture)



Un service souple et simple d'utilisation l'association est employeur en tant que prestataire de service. A ce titre, elle se charge de toutes les formalités administratives à votre place (charges, contrat de travail, bulletin de salaire). Le règlement à l'association s'effectue sur facture que nous vous envoyons par courrier. Nous intervenons avec du personnel compétent pour un minimum de 2 heures par mois. Nos salariés bénéficient de formation et ont été identifiés pour répondre au mieux à vos attentes.

Notre tarif : le tarif applicable est net de charge et sans aucune adhésion à l'association ou frais supplémentaire. En tant qu'association agréée par l'Etat, ATOS vous permet de bénéficier de 50% de réduction / crédit d'impôts sur l'ensemble de ses services. ATOS intervient aussi auprès des entreprises, des collectivités et des associations.

SERVICE NATIONAL

Centre du Service National, 88, rue du Pont Saint Martial, 87000 LIMOGES

T 0555 12 69 72 | @ csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr | W3 <http://www.defense.gouv.fr>



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

www.recevoirlatnt.fr TÉL: 0970 818 818 (PRIX D'UN APPEL LOCAL)

Le 05 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition(HD)

Cette évolution de la norme de la TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le 1er Ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande 700 Mhz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit. Outre le gain en faveur du déploiement de services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire.

Le rendez vous du 05 Avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire de métropole. Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau et qui n'ont pas de téléviseur ou adaptateur HD ne recevront plus la télévision après le 05 avril 2016. Pour ceux là et uniquement eux (cela représente 10% des foyers français), ils devront s'équiper d'un adaptateur HD pour un coût moyen de 25€ (une aide financière est possible pour les personnes les plus fragiles). Pour les autres, ils devront procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE NEXON

Guy COSTA - Président

T 05 55 58 28 44 - www.tourisme-pays-de-nexon.com

L'office du tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Nexon propose de télécharger une application pour « smartphone » le **Guide du Pays de Nexon**. Cette application qui fonctionne sous Android comme sous IOS a été développée par Proximit, concepteur de Terra nova. Vous y trouverez 3 onglets :

- *Parcours de découverte* : nous sommes en train d'actualiser et d'informatiser les parcours installés dans les villes et villages de la communauté de communes du Pays de Nexon. Le premier parcours disponible est celui de St Jean Ligoure. Les autres parcours seront disponibles au cours de l'année 2016
- *Guide touristique* : ce guide rassemble les informations touristiques de notre territoire
- *Informations* : cet onglet est à destination de toutes et tous. Il apportera des informations relatives aux travaux, aux routes barrées, à l'absence de ramassage scolaire ou d'ordures ménagères, aux coupures d'eau ou d'électricité, aux échéances d'inscription sur les listes électorales, aux permanences d'élus, à la fermeture exceptionnelle d'un service public tel que la mairie ou l'agence postale communale, aux arrêtés préfectoraux comme les restrictions d'eau, les alertes météo, l'interdiction de baignade.... à chacune de nos communes.

